

**ASSOCIATION POUR LA PROMOTION  
SCIENTIFIQUE DE L'AFRIQUE  
APSA**

**Compte Rendu de l'Assemblée annuelle 2009**

L'assemblée annuelle statutaire de l'APSA a eu lieu à l'IHP samedi 5 décembre à 14h.

## 1 Décisions

Le rapport moral et le rapport financier ci-joints ont été approuvés.

Un nouveau bureau a été élu

- Président Vincent Rivasseau
- Secrétaire Jean-Francois Joanny
- Trésorier Jacques Magnen
- Membre du bureau Pierre Schapira

L'APSA remercie chaleureusement Daniel Iagolnitzer, membre fondateur et membre du bureau initial de l'APSA, qui à sa demande reste membre de l'APSA mais quitte son bureau afin d'éviter toute interférence possible avec son rôle de président de la Fondation Daniel Iagolnitzer, l'un des deux principaux donateurs de l'APSA.

Les cotisations annuelles sont un peu modifiées. Il est instauré une triple cotisation:

- membre bienfaiteur (1000 euros)
- membre de soutien (100 euros)
- membre ordinaire (30 euros)

En effet les membres étrangers, notamment Africains, ne peuvent pas toujours bénéficier de réductions fiscales et 100 euros peut être prohibitif pour eux, ainsi que pour les étudiants ou thésards, dont la cotisation était déjà fixée à 30 euros. Il est cependant conseillé aux membres français, et en particulier aux professeurs ou chercheurs bénéficiant d'un bon traitement de choisir volontairement la cotisation de soutien, qui ne leur coûte en définitive que 33 euros après réduction fiscale. L'APSA est encore toute jeune; elle n'a touché aucune subvention publique jusqu'à présent et elle a besoin de votre soutien!

Les reçus fiscaux pour 2009 ont été tous préparés et seront postés cette semaine à tous les membres cotisants qui n'étaient pas présents. Si vous ne recevez pas ce reçu d'ici le 15 décembre, n'hésitez pas à nous prévenir.

L'assemblée donne mandat au président pour étudier et décider si l'inscription de l'APSA sur un site web payant d'associations humanitaires ou sociales telles <http://www.izi-collecte.com/> est opportune ou non.

Jean-Francois Joanny et Pierre Schapira proposent d'animer un groupe de travail qui réfléchira dès maintenant aux futurs programmes de AIMS-Sénégal, en lien avec nos partenaires Sénégalais et avec le comité correspondant à l'institut AIMS du Cap qui possède l'expérience de sept années d'enseignement de ce type. L'assemblée leur donne mandat pour cela.

L'assemblée constate que certains besoins ne sont pas couverts

- un webmaster serait nécessaire à l'association

- un groupe devrait se constituer, chargé de recenser toutes les conférences scientifiques de bon niveau ayant lieu en Afrique, et d'en faire la publicité sur notre page web dédiée

<http://www.scienceafrique.fr/3.html>. Progressivement l'APSA pourrait subventionner certaines de ces conférences, comme le CIMPA le fait en mathématiques seulement mais sur l'ensemble du monde.

L'assemblée discute le rapport d'activité semestriel de notre employée et directrice de projet Mme Barre et approuve cette activité. L'opportunité d'un prix de l'association est discutée. L'assemblée conclut négativement. Elle donne mandat au président pour discuter et décider d'une augmentation de son salaire en 2010.

V. Rivasseau et Ahmadou Wague ([wague.refer.sn](http://wague.refer.sn)) ont mis en place une formation de physique théorique partenariat entre Paris Sud et l'UCAD qui démarrera en janvier 2010. Un BQI de 2000 euros a été obtenu de Paris XI pour cette formation. Il est proposé à l'APSA et mis au vote de financer de 2000 euros ce partenariat afin de payer un postdoc, J. Ben Geloun, sans emploi au mois de janvier 2010. Il fera les travaux dirigés de cette formation. J. Ben Geloun, jeune chercheur sénégalais très prometteur a grandement aidé bénévolement l'association et le projet AIMS-Sénégal en 2008 et en 2009 et mérite pleinement un tel soutien.

L'assemblée prend connaissance de l'état d'avancement du projet AIMS-Sénégal, de la création imminente de la Fondation AIMS-Sénégal et d'un partenariat de celle-ci avec l'IRD, l'UCAD et l'UICN afin d'aménager de façon optimale le futur campus vert de MBour dont AIMS-Sénégal devrait être un élément structurant majeur.

V. Rivasseau, Président de l'APSA